

Réunion stationnement organisée par la ville de  
Cachan avec le concours du bureau d'études EREA

Mercredi 7 mars 2018

# Principaux points

- La Ville a organisé avec le bureau d'études EREA, le mercredi 7 mars à l'Hôtel de Ville, une réunion publique.
- À partir du 1er janvier 2018, la réforme du stationnement payant est entrée en vigueur. Le service public du stationnement est devenu une compétence à part entière des collectivités locales.
- A Cachan, il y a des difficultés pour se garer à proximité des gares RER, des commerces, des services et de son domicile : voitures ventouses, stationnement de véhicules en provenance d'autres communes pour venir prendre les transports en commun, parkings des résidences sous utilisés, etc.
- La Municipalité a donc initié, en octobre dernier, un processus participatif via un questionnaire en ligne, un atelier citoyen et la réunion publique du 7 mars 2018.

Le bureau d'études mandaté par la Ville a présenté les résultats du diagnostic et proposé des solutions d'évolutions.

## 3 scénarios de déploiement du stationnement payant à Cachan

❶<sup>er</sup> scénario : l'ouest et le centre de Cachan

❷<sup>ème</sup> scénario : on ajoute la plaine au 1<sup>er</sup> scénario

❸<sup>ème</sup> scénario : on ajoute le coteau au 2<sup>ème</sup> scénario

- Les résidents d'une zone pourront acquérir une carte annuelle au coût prévu pour le moment de 60 euros par an, soit 5 euros par mois.
  - En centre-ville, au moins 40 places seront réservées à des stationnements courts gratuitement
  - Les parkings de centre-ville continueront d'offrir une période gratuite
- **Pour que ça marche, une politique de surveillance sera mise en place avec un forfait à payer de post-stationnement en cas de non respect.**



## VILLE DE CACHAN

HYPOTHESE 1

### SCÉNARIO 1 - ZONAGE – ABONNÉS RÉSIDENTS

- 60 €/an quelle que soit la zone
- 1 véhicule/foyer avec durcissement des mesures de vérification
- 1 abonnement une zone n'est valable que dans sa zone de résidence
- Abonnés du secteur centre-ville :
  - Une quarantaine de places interdites



# SCÉNARIO 1 - ZONAGE - USAGERS HORAIRES

## ■ Zone Rouge (Court terme)

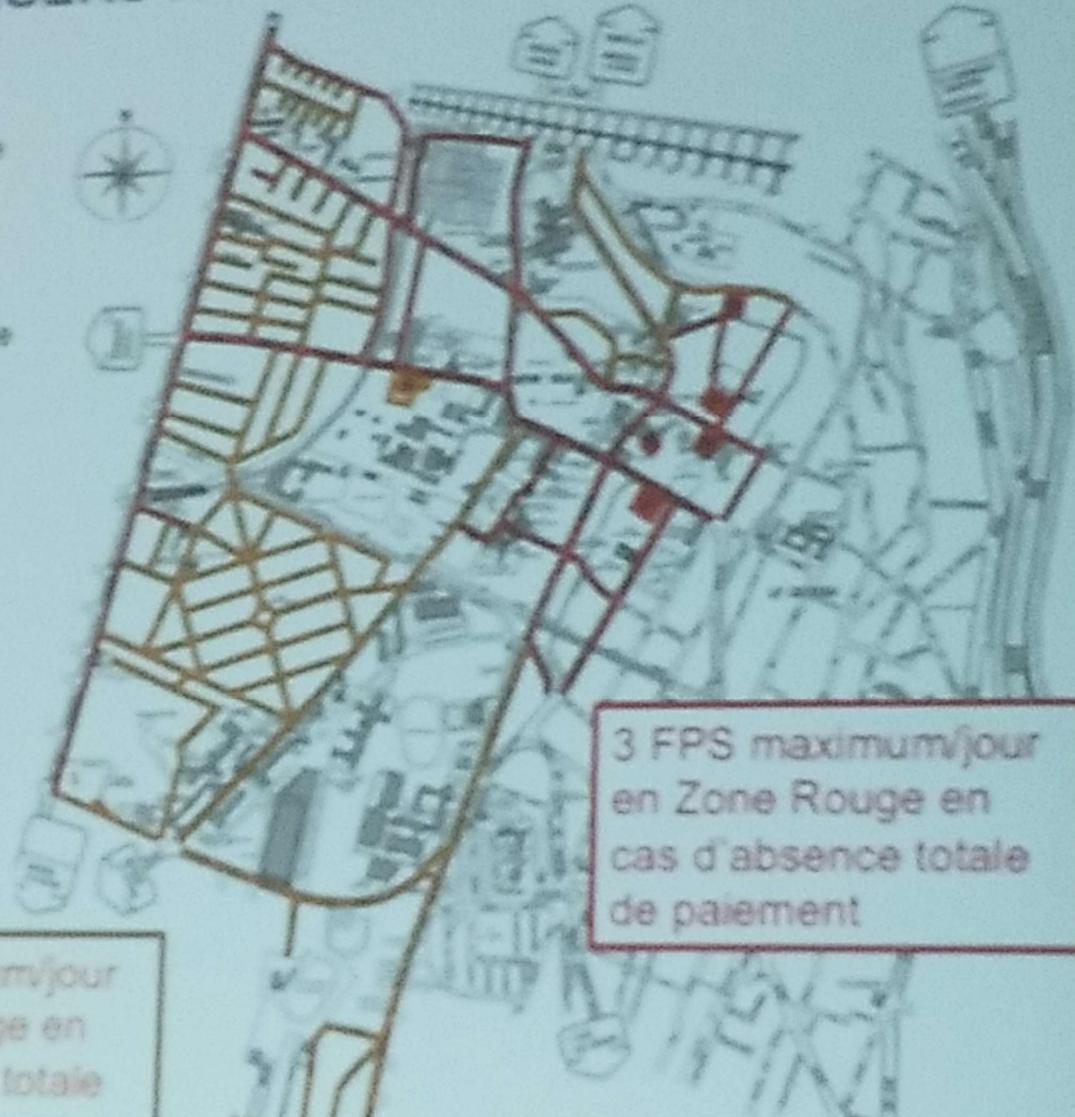
- Durée de stationnement conseillée 2h, limitée 2h15

## ■ Zone Orange (Moyen terme)

- Durée de stationnement conseillée 4h, limitée 5h15

## ■ Offre de long terme :

- Parc en ouvrage du centre-ville
- Offres privées
- Zone non réglementée



3 FPS maximum/jour en Zone Rouge en cas d'absence totale de paiement

2 FPS maximum/jour en Zone Orange en cas d'absence totale de paiement

## SCÉNARIO 2 - ZONAGE - USAGERS HORAIRES

### ■ Zone Rouge (Court terme)

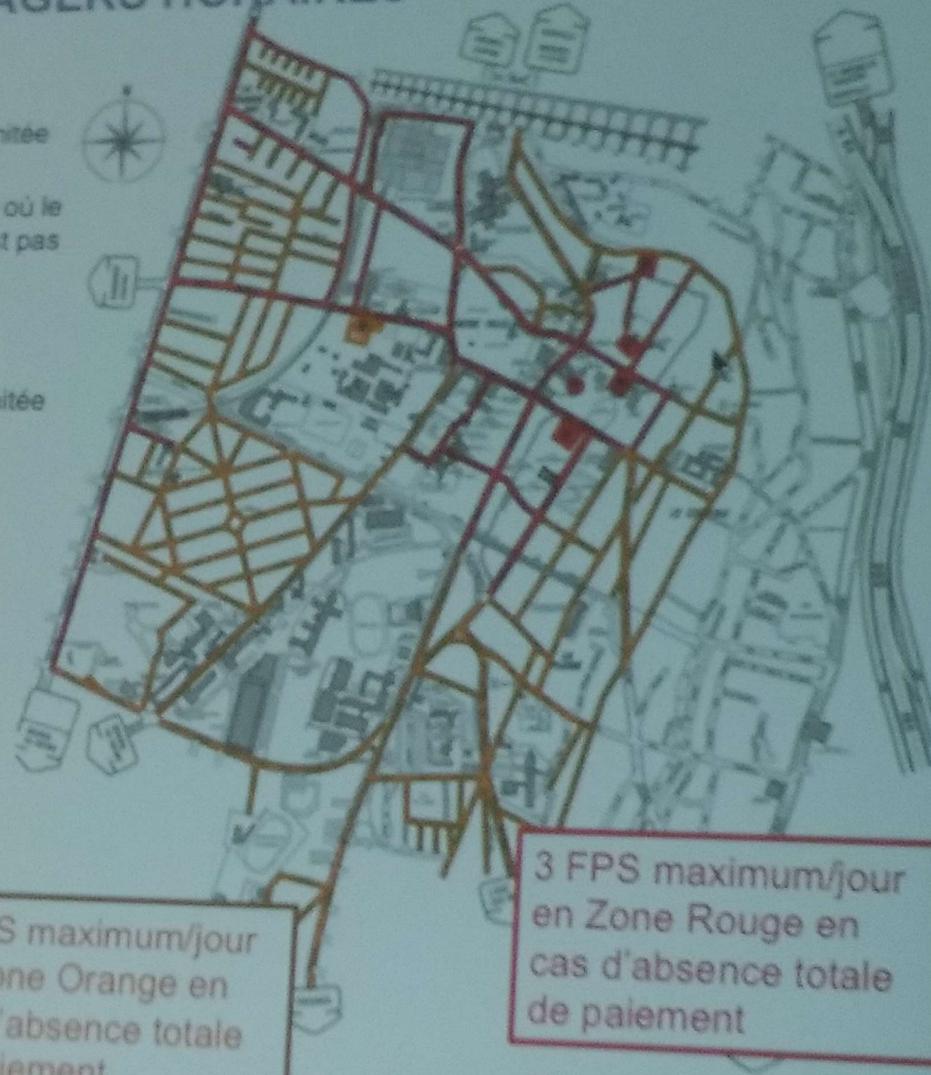
- Durée de stationnement conseillée 2h, limitée 3h15
- Une quarantaine de places du centre-ville où le stationnement des abonnés résidents n'est pas autorisé sur le centre-ville

### ■ Zone Orange (Moyen terme)

- Durée de stationnement conseillée : 4h, limitée 5h15

### ■ Offre de long terme :

- Parcs en ouvrage du centre-ville
- Offres privées
- Voies non réglementée



2 FPS maximum/jour  
en Zone Orange en  
cas d'absence totale  
de paiement

3 FPS maximum/jour  
en Zone Rouge en  
cas d'absence totale  
de paiement



## SCÉNARIO 3 - ZONAGE – ABONNÉS RÉSIDENTS

- 60 €/an quelle que soit la zone de résidence
- 1 véhicule/foyer avec durcissement des mesures de vérification
- 1 abonnement une zone n'est valable que dans sa zone de résidence
- Abonnés du secteur centre-ville :
  - Une quarantaine de places interdites



## SCÉNARIO 3 - ZONAGE – USAGERS HORAIRES

### ■ Zone Rouge (Court terme)

- Durée de stationnement conseillée 2h, limitée 3h15
- Une quarantaine de places du centre-ville où le stationnement des abonnés résidents n'est pas autorisé sur le centre-ville

### ■ Zone Orange (Moyen terme)

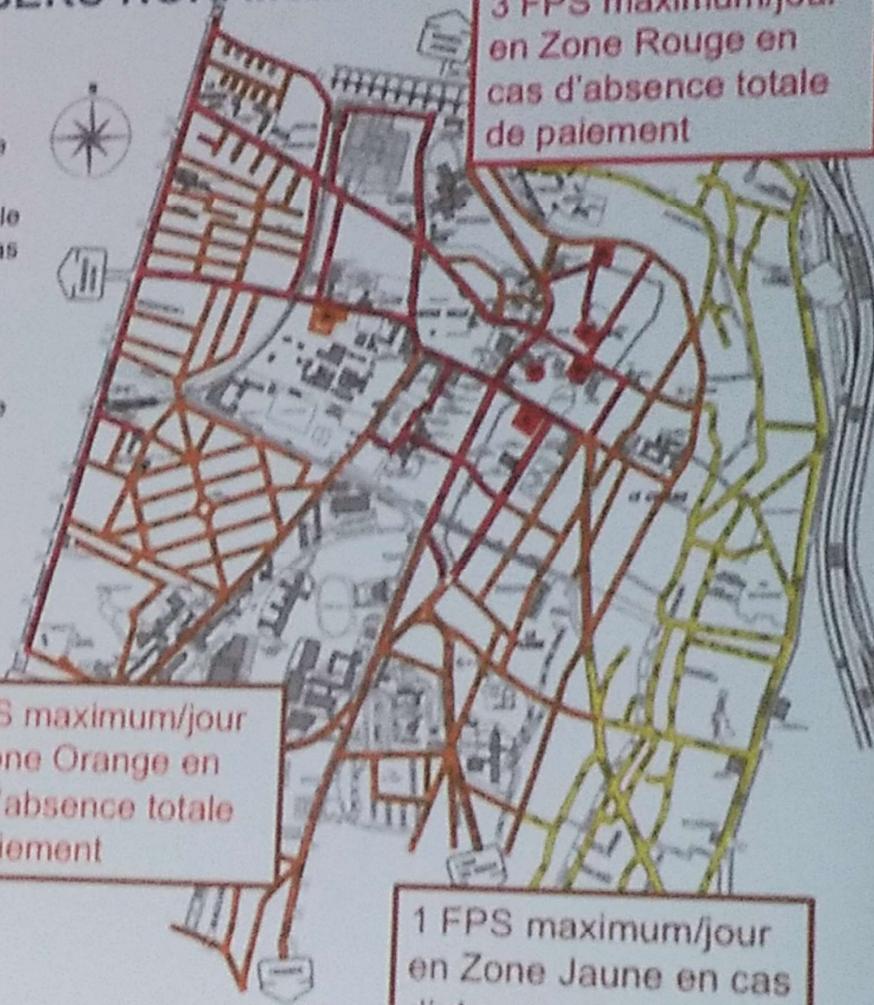
- Durée de stationnement conseillée : 4h, limitée 5h15

### ■ Zone Jaune (Long terme):

- Durée de stationnement conseillée : 8h, limitée 9h

### ■ Offre de long terme :

- Parcs en ouvrage du centre-ville
- Offres privées
- Zone Jaune

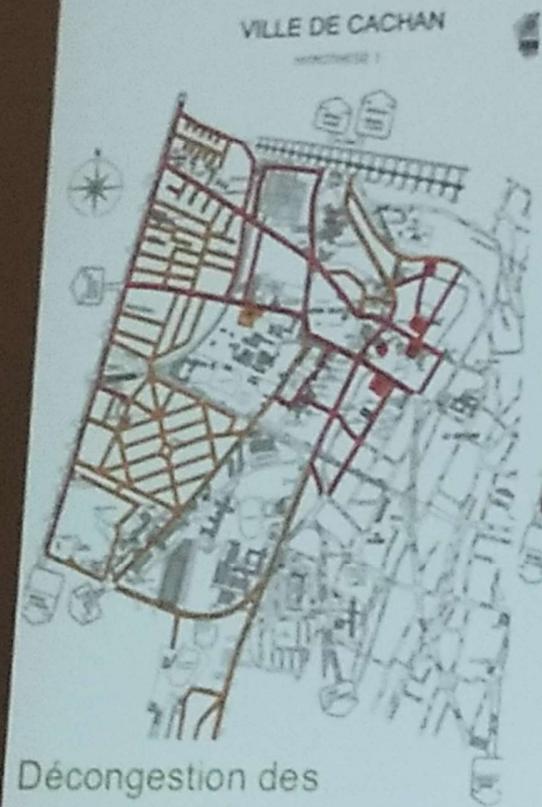


3 FPS maximum/jour en Zone Rouge en cas d'absence totale de paiement

2 FPS maximum/jour en Zone Orange en cas d'absence totale de paiement

1 FPS maximum/jour en Zone Jaune en cas d'absence totale de paiement

## SYNTHÈSE - HORAIRE



Décongestion des  
secteurs critiques  
Risque de report sur la  
Plaine et le Coteau



Décongestion des secteurs  
critiques et mixtes  
Risque de report sur le  
Coteau



Décongestion de toute la  
commune  
Ville réglementée intégralement